



## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU:** 19 Septembre 2024

**Compte-rendu affiché le :** 27 Septembre 2024

**Date de convocation du conseil municipal :** 11 Septembre 2024

**Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance :** 15

**PRÉSIDENT :** Monsieur Joseph RODRIGUEZ

**Nomination d'un secrétaire de séance et appel nominal.**

Secrétaire élue à l'unanimité : Madame Eliette CAMUT

**Membres présents :** *Mme Eliette CAMUT; Mme Cristelle LENOIR ; M. Stéphane VAN LERBERGHE ; M. Anthony JEANJEAN ; M. Antonio GODOY ; Mme Karen MARCON ; Mme Maghnia MENGUS ; M. Romain DESRICHARD ; Mme Sophie SOUYRIS ; M. Samuel OLIVIER ; Mme Marie-Pierre VERNET*

**Membres absents ayant donné pouvoir :** *Mme Louisiane DELMAS (Procuration à Sophie SOUYRIS) ;*

**Membre absent :** *M. Éric PEROLAT ; M. Gilles GROS*

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

*Ouverture de la séance à 19h00*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2024**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du 25 juillet 2024.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

**Ordre du jour**

- I- Changement d'adresse
- II- Décision Modificative n°02
- III- Rapport annuel 2023 Syndicat Centre Hérault
- IV- Tarif des sorties pour la toussaint
- V- Questions diverses :

## **POINT N°1**

### **2024-40: Changement d'adresse**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est engagée dans un processus de normalisation des adresses dans le but de faciliter le travail des services de secours, de la poste, des livreurs et des différents services administratifs pour lesquels il est important d'identifier clairement la localisation d'un immeuble.

La commune procédera petit à petit à des modifications.

Modification proposée ce jour :

Secteur	Situation actuelle	Nouvelle Dénomination
Les Englores	Lotissement le Riou Lotissement le Mazet	Chemin du Mazet

Un plan avec la nouvelle numérotation est annexé à la délibération

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide la nouvelle dénomination et numérotation.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

## **POINT N°2**

### **2024-41: Décision Modificative n°02**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est récemment passée à l'instruction comptable M57. Au regard des expérimentations menées au niveau national, nous devons bientôt passer au Compte Financier Unique (CFU). Pour cela, il est nécessaire d'avoir un actif à jour et de régulariser les écritures qui peuvent être une source d'anomalies au moment du passage au CFU.

Ces régularisations nécessitent la réalisation d'écritures au chapitre 041 qui n'ont pas été prévues lors de l'adoption du budget. La présente Décision Modificative (DM) a pour but de permettre les écritures au chapitre 041.

Le projet de DM est présenté aux élus.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide la Décision Modificative (DM) n°02. La DM sera jointe en annexe à la délibération.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

## **POINT N°3**

### **2024-42: Rapport annuel 2023 Syndicat Centre Hérault**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que toute autorité délégante à l'obligation de produire un rapport sur les prix et la qualité des services. Ce document est réglementaire et doit permettre l'information du public. Il doit être présenté au conseil municipal qui délibère pour attester avoir eu connaissance du document.

Après avoir pris connaissance du rapport annuel 2023 fourni par le Syndicat Centre Hérault,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal prend acte de la mise à disposition de ce rapport qui est approuvé et sera mis à la disposition du public.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

#### **POINT N°4**

##### **2024-43: Tarif des sorties pour la toussaint**

Monsieur le Maire présente aux élus les activités et les tarifs proposés par la commune pour les vacances de la toussaint.

- Sortie KARTING – 23/10/2024
  - o Tarif enfant : 15€
  - o Tarif Adolescent : 20€
- Prison Island + Patinoire – 30/09/2024
  - o Tarif unique : 25 € /pers.
- Retro gaming
  - o 6€/enfants

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide les tarifs proposés. La délibération sera transmise en trésorerie pour le bon fonctionnement de la régie.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

#### **POINT N°5**

##### **Questions diverses :**

# En fin d'année, la commune organise un repas pour le personnel, les bénévoles et les élus. Le lieu n'est pas encore fixé. Les élus seront tenus informés.

# Mme MENGUS interpelle le Conseil Municipal sur les nuisances liées au bricolage le dimanche. Le bricolage est normalement interdit mais il est noté que, pour le cas d'espèce, la gêne est occasionnelle. A voir si cela se reproduit.

# Pumptrack : il faut déterminer l'implantation définitive pour pouvoir lancer les études de sol. Deux plans sont présentés aux élus. Il est décidé de placer le pumptrack le plus à l'Ouest sur les anciennes parcelles de M. DELIEUZE. Les élus font plusieurs remarques qui seront transmises au cabinet SEIRI.

# Monsieur le Maire présente aux élus les travaux qui seront réalisés par la Communauté des Communes du Clermontais dans les locaux mis à disposition pour le périscolaire. Le but est de créer un bureau plus adapté pour la direction et l'accueil du public. L'opération est entièrement financée par la Communauté.

# Etablissement Public Foncier (EPF)/Vente Maison THIBERT : Le Maire explique la problématique relevée par l'EPF concernant la vente de la maison THIBERT. Cela retarde un peu la vente mais ne change presque rien à l'opération. L'EPF a proposé d'acquérir des immeubles supplémentaires mais cela n'est pas encore à l'ordre du jour. Monsieur le Maire incite les élus à réfléchir à ce que pourrait devenir cet espace.

*Fermeture de la séance à 20h30*